Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 029-212900237-20260429-DEL_CCAS_5_3-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE CARANTEC

REGISTRE DES DELIBERATIONS
CCAS

Le vingt-neuf avril deux mil vingt-six à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du CCAS s'est réuni à la Mairie de Carantec, sous la présidence de Alban LE ROUX
Date de la convocation : 14 avril 2026
Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 15
Etaient présents : Alban **LE ROUX,** Alain **DUIGOU**, Caroline **DANIEL**, Nicole **SEGALEN-HAMON**, Christophe **REBUFFAUD**, Sandrine **VAUDORÉ**, Camille **JACQ** , Corinne **GRINCOURT**, Xavier **DANGUY des DESERTS**, Michel **DANIEL**, Marc **GIRARD**, Maurice **BODENAN**, Claudie **TANGUY**, Christophe **DESCHARD**, Eliane **de ROUGÉ**
Avaient donné procuration : Pascale **BALCH** a donné procuration à Nicole SEGALEN-HAMON, Céline **PAUCHET** a donné procuration à Christophe **DESCHARD**
Excusée : //
Secrétaire de séance : Caroline **DANIEL**
Assistaient également à la séance : Julie **TOULLEC**, directrice de l'EHPAD de Kerlizou et Estelle **FOURÉ**, en charge de l'administratif du service social

OBJET : Adhésion UNCCAS

La commune de Carantec est membre de l'Union Nationale des CCAS (UNCCAS), association qui fédère les CCAS.

Pour cela, il est proposé de renouveler l'adhésion à l'association et de procéder au versement de la cotisation annuelle calculée comme suit :

- ⇨ Pour les structures de 3 150 à 100 000 habitants, la cotisation annuelle est de : 0,03435 € par habitant soit **115.73 €** (3369 habitants) pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil d'Administration donne son accord pour renouveler l'adhésion à l'association et de procéder au versement de la cotisation annuelle.

Extrait conforme au registre,
Le Président,
Alban LE ROUX